

## Au plan économique

La politique de l'UDC consistera à promouvoir une Economie de Marché Humanisante et de Partenariat qui devra permettre de manière fondamentale, de passer d'une économie essentiellement de consommation comme c'est le cas actuellement, à une économie de production, de performance et du juste partage des fruits de la croissance. Cette politique inversera le caractère extraverti de l'économie nationale dont les nombreuses conséquences sont connues sur des agrégats macroéconomiques essentiels tels que :

- la balance de paiement qui cumule des déficits d'une année à l'autre depuis au moins 20 ans
- l'endettement public qui croît à un rythme inquiétant
- l'aggravation du chômage d'une année à l'autre
- l'aggravation de la mortalité des PME et PMI
- l'aggravation de la pauvreté au sein de la nation
- l'emprise du secteur informel sur le secteur formel

Etc.

A travers les mécanismes de l'économie de marché humanisante et de partenariat où la seine concurrence s'exerce mais en mettant l'Homme au centre des préoccupations, l'UDC entend renforcer le partenariat Public-Privé avec une plate forme de dialogue assortie d'un comité de suivi de l'exécution des résolutions, créer des conditions favorables à la production et à la consommation des produits locaux, améliorer l'efficacité et l'efficience de l'action de l'Etat non seulement en tant que Régulateur de la vie économique, mais aussi en tant que producteur direct soumis à la rigueur managériale et de rentabilité en vue de la promotion d'un tissu industriel local soutenu.

La transparence dans la gestion des ressources et dans l'exercice de la concurrence sur le marché sera garantie et il sera question de recadrer le rôle du trésor public, de supprimer les comptes hors budget, de créer un office national de la concurrence et d'assurer un fonctionnement efficient de l'Etat par la réduction sensible de la taille du gouvernement, la suppression des institutions reconnues budgétivores et sans grand rendement ou non indispensable, et à terme, une amélioration sensible du pouvoir d'achat de travailleurs et le paiement d'une allocation de chômage.

Tout ceci ne saura se faire sans une maîtrise de la politique monétaire et financière de l'Etat. Sur ce volet, l'UDC se servira des leçons des dispositions historiques en vigueur plus d'un demi-siècle après l'indépendance du pays, pour intégrer les défis et réalités du moment et à venir, afin de mettre en place des mécanismes nécessaires à gestion souveraine de notre politique monétaire et à une politique budgétaire plus participative et efficace tout en tenant compte de la contrainte de l'intégration sous-régionale et africaine.

L'implémentation de cette politique consistera sur le plan opérationnel :

### **1. Dans le secteur primaire**

L'objectif sera d'assurer et de garantir la souveraineté alimentaire au-delà de l'autosuffisance alimentaire. L'Etat devra assurer :

- la mécanisation agricole
- le développement des infrastructures scolaires, de formation professionnelle, sportives, sanitaires et de loisirs dans nos villages et la mise sur pied des soutiens spécifiques aux jeunes promoteurs ruraux afin de freiner l'exode rural.
- Le développement des champs républicains d'expérimentation et de renforcement de la production agricoles encore appelés Villages agricoles de très grandes superficies avec l'implication du génie militaire agricole
- Le développement et l'entretien régulier des infrastructures routières et autres voies de communication pour faciliter la circulation des produits des zones de production vers les zones de distribution ou de consommation

## **2. Dans le secteur secondaire**

L'objectif est de promouvoir et soutenir un secteur industriel local fort et compétitif dans le but de satisfaire au moins à 100% la demande locale des biens de consommation courante en maîtrisant les technologies élémentaires de l'industrie agroalimentaire. Ainsi les produits issus de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche devront être transformés localement. Il sera ainsi question :

- de fabriquer localement les ustensiles de cuisine
- les produits cosmétiques
- le textile
- le riz, le maïs, les fruits, d'autres denrées alimentaires industrielles
- d'assurer la transformation élémentaire des produits de base locaux avant leur exportation (bois, café, cacao, minerais etc.)
- les matériaux de construction des maisons, ponts et infrastructures à l'instar du fer, l'acier, les tôles et autres.
- la réhabilitation, la création et le renforcement des SAR SM dans toutes les communes et même dans certains villages lorsque la distance géographique le justifie
- l'encouragement de la consommation des produits locaux par une politique fiscale, monétaire et douanière préférentielle.
- L'amélioration sensible du climat des affaires par l'allègement substantiel des procédures administratives, l'instauration de la transparence, la politique et la sécurité foncières, et en général, la bonne gouvernance afin d'attirer les investissements directs étrangers.
- La création par l'Etat des entreprises industrielles ou agroindustrielles et prise de participation de l'Etat dans les Entreprises des secteurs prioritaires. En effet l'échec des entreprises à capitaux publics dans les années 80, loin d'être une fatalité liée au statut public de ces entreprises, a été bien plus la cause d'une mauvaise gestion de ces entreprises en commençant par une mauvaise politique de recrutement de leurs dirigeants et une mauvaise gestion de leur carrière. Conscient de ce qu'aucun Etat n'a pu se développer un secteur industriel local sans la participation financière de l'Etat à la fois comme facilitateur et promoteur direct, l'UDC entend réaliser une participation active et à risque mesuré de l'Etat dans la promotion des entreprises industrielles locales.

## **3. Dans le secteur tertiaire en général**

La politique de l'UDC visera une meilleure organisation des services de transports, (routier, maritime et aérien), à encourager le développement des chaînes de valeurs visant à terme à mettre nos entreprises commerciales essentiellement au service de la distribution des produits locaux ; à leur faciliter les conditions d'exportations. Une fiscalité adaptée aidera à réaliser cette préoccupation.

## **4. Dans le secteur des services et des nouvelles technologies de l'information et de la communication,**

La politique de l'UDC visera à encourager les jeunes à assurer le contrôle du marché local de la maintenance informatique, de la production des logiciels de gestion courante des petites et moyennes organisations socio-économiques, de fabrication des supports amovibles etc.

## **5. dans le domaine des transports et des infrastructures routières**

Il sera question de développer et d'entretenir régulièrement les réseaux routiers, de créer les autoroutes dans les principaux axes comme Douala-Yaoundé, Douala – Bafoussam-Bamenda, Douala-Limbé, Yaoundé- Maroua. Pour cela et tenant compte du contexte de la décentralisation, l'Etat renforcera la capacité financière des Communes et leur soumettre des cahiers de charges

évaluables et évalués par semestre, pour la création et l'entretien régulier des routes champêtres afin de faciliter la circulation des produits et des Hommes à partir des bassins de production jusqu'aux lieux de distribution desdits produit. Il sera également question de réhabiliter les aéroports internes et renforcer la flotte de la Camair co et réorganiser la gestion de cette entreprise en vue d'améliorer sa compétitivité. Une préoccupation tout particulière pour l'entretien et le développement des voies ferroviaires

## **6. dans le domaine de l'énergie**

Les objectifs à atteindre sur le plan industriel ne sauront l'être si le pays continue à trainer un déficit criard en énergie électrique comme c'est le cas en ce moment. En effet il est officiellement établi que le Cameroun souffre d'un déficit énergétique de 1000 MGW. Tous les trois barrages hydroélectriques en cours de construction (Lom Pangar, Memve'ele, Mekim) ne pourront résorber ce déficit qu'à hauteur de 45% au meilleur des cas et ne pourront en définitive apporter que près de 36% d'énergie supplémentaire à la disposition des autres opérateurs lorsqu'on tient que l'autoconsommation de ces trois barrages. L'UDC mènera une politique de diversification des sources d'énergie en explorant l'énergie solaire et autre.....

## **7. dans le domaine monétaire, financier et fiscal.**

- **sur le plan monétaire**, l'objectif sera d'aboutir à la pleine autonomie afin que l'Etat puisse jouir des toutes les possibilités qu'offre une politique monétaire normale à une économie nationale en termes de compétitivité et d'amélioration de la croissance.

De manière opérationnelle, il sera question de relire les accords de coopération monétaire et financière en vigueur entre la France et les pays de la Zone Franc comme le Cameroun, en nous basant sur les dispositions de ces accords et de l'article 26 de notre constitution pour l'introduction d'un système de monnaie binaire qui permettra de mettre en circulation pendant une période transitoire où à côté du FCFA convertible via l'Euro, il y aura une monnaie locale non convertible et utilisable exclusivement pour les achats des produits locaux ou non importés. Cette période transitoire nous permettra à offrir les conditions favorables à la maturation des PME et PMI locales en vue de garantir leur pleine compétitivité, mais aussi de nous préparer à la gestion d'une monnaie souveraine qui pourra être d'envergure sous-régionale, puis africaine.

- **Sur le plan financier**, l'objectif sera de garantir la pertinence, la transparence, l'efficacité et l'efficience dans les dépenses publiques et de créer les meilleures conditions de fonctionnement d'un système bancaire suffisamment inclusif et finançant les besoins de l'économie nationale à des conditions favorables et non inflationnistes. Pour cela, l'UDC veillera :
  1. la mise sur d'un processus participatif pour l'élaboration du budget de l'Etat en tenant compte du contexte de la décentralisation
  2. l'instauration d'un mécanisme d'évaluation et de reconditionnement du budget à mi-parcours
  3. la création d'une cour des comptes pour assurer à la fois l'audit des comptes et le contrôle de gestion des structures et institutions de l'Etat
  4. A l'appui des Etablissements de Microfinance en vue du renforcement de leur professionnalisme, leur organisation et leur extension dans les zones rurales pour le développement d'un système financier inclusif
  5. l'instauration d'une éthique financière et bancaire pour garantir le bon fonctionnement du système bancaire et le développement des mécanismes permettant au circuit bancaire national d'assurer le financement de l'économie nationale.

6. l'instauration d'une véritable politique d'incubation des jeunes promoteurs pour faciliter le financement de leurs business plans par les Banque et les Etablissements de Microfinance avec la caution de l'Etat.

- **Sur le plan fiscal et douanier,**

L'UDC entend maximiser les recettes fiscales et douanières de l'Etat en jouant sur la quantité de produits vendus dans le circuit économique national ou à l'exportation et non sur le taux marginal d'imposition ou la multiplication des impôts. Aussi se propose t-il de baisser la TVA en la ramenant à 19% contre 19,25% en vigueur, la suppression de certains impôts et taxes aussi bien dans l'exportation que dans la vente hors circuit économique national. Cette politique vise à inciter la production tout en renforçant la demande et permet à l'Etat d'améliorer ses recettes fiscales non plus par rapport au nombre élevé d'impôts à lever et au taux marginal d'imposition, mais plutôt par l'augmentation des quantités produites et vendues car nous croyons en la logique selon la quelle « trop d'impôts tue l'impôt » comme l'avait si bien dit le Dr Adamou Ndam Njoya dans une interview.

Au niveau de la douane, la politique de l'UDC consistera à réguler les importations en fonction des priorités de la demande nationale et du souci d'assurer un minimum de condition de protection en faveur de la nécessaire et indispensable maturation de l'industrie locale. Dans cette perspective, il sera engagé la relecture des APE d'étape signés par le Régime, et cela dans la perspective d'un renoncement en faveur des APE sous-régionaux et régionaux.

Le Cameroun utilisera alors de manière optimale, tout son potentiel pour redorer le blason du grenier de l'Afrique Centrale.

## **8. Dans le domaine de la Recherche.**

Il sera question :

1. de créer un Institut des renseignements et de la recherche technologique et économique afin de renforcer notre capacité en matière de transfert de technologie, de la recherche et de l'innovation dans les domaines industriels et commercial.
2. d'assurer le renouvellement et la dotation en équipements de pointe, des laboratoires de nos universités, grandes écoles, Lycées et Collèges techniques pour faciliter l'aspect pratique de l'apprentissage et améliorer les conditions des recherches et d'innovations.
3. Assurer une plus grande adéquation Formation-Emploi en recensant les besoins réels de main d'œuvre dans les entreprises, élaborer les programmes conséquents de formation, trouver des Enseignants compétents, orienter les nouvelles créations d'Etablissements scolaires et universitaires en faveur de l'Enseignement technique et de l'apprentissage des petits métiers.